

CALL FOR PROJECTS: Session de pitching aux Journées de Soleure

Les Journées de Soleure et les Journées Littéraires de Soleure organisent ensemble pour la deuxième fois une session de pitching pour des adaptations littéraires – un format bien établi dans divers festivals de cinéma internationaux. Le jeudi 23 janvier 2025, cinq projets littéraires sélectionnés auront l'occasion d'être pitchés devant des producteur·ice·s suisses établi·e·s dans le cadre du programme SO PRO des Journées de Soleure 2025. Les échanges seront ensuite poursuivis lors d'un speeddating. L'objectif est de conclure un contrat d'option pour une adaptation cinématographique.

Les éditeur·ice·s et les agent·e·s littéraires peuvent dès à présent soumettre des manuscrits de romans suisses dont la publication est prévue pour l'automne 2024 ou le printemps 2025.

Ouverture des inscriptions : 1.9. au 31.10.2024

POURQUOI PARTICIPER À UNE SESSION DE PITCHING?

Les Journées de Soleure sont le plus important festival pour le cinéma suisse et un lieu de rencontre pour les cinéastes, les producteur·ice·s, les fournisseur·ice·s de contenus (télévision/plateformes de streaming), les financeur·ice·s, les agent·e·s, etc. Du point de vue de la branche, en particulier pour les producteur·ice·s, les sessions de pitching sont un format efficace pour découvrir des textes littéraires qui entrent potentiellement en ligne de compte pour une adaptation cinématographique. Pour vous et vos projets, il s'agit d'une plateforme avec un public professionnel de décideur·se·s, riche en possibilités de mise en réseau pour des contrats d'adaptation cinématographique et bien plus encore. En outre, le processus est accompagné par des expert·e·s de la branche.

CONDITIONS FORMELLES :

Sont admis les textes de fiction

- dans l'une des quatre langues nationales officielles,
- écrits par des auteur·ice·s suisses ou vivant en Suisse,
- et publiés par une maison d'édition nationale ou étrangère au plus tôt dans le programme d'automne 2024.
- **La date limite est le 31.10.2024.** Un message de confirmation de l'inscription sera envoyé.

QUE DOIT COMPRENDRE LE DOSSIER ?

1. Page de titre avec les indications suivantes :

- Titre du projet
- Langue du projet
- Logline (500 caractères espaces compris)¹
- Décors
- Personnages principaux (nom, identité de genre, âge)
- 3 films de référence²

¹ Une logline consiste généralement en une phrase qui présente le genre, les protagonistes et le conflit au cœur de l'œuvre, de manière à pousser les professionnel·le·s à s'intéresser de plus près à l'histoire. En gros, une logline condense le concept et l'essence de l'histoire et offre une réponse concise à la question « de quoi est-il question ? ».

² Un film de référence est un film déjà existant qui doit permettre aux professionnel·le·s de se représenter à quoi pourrait ressembler une adaptation cinématographique du projet.

- Prénom et nom de l'auteur·ice
- Biographie de l'auteur·ice (500 signes espaces compris)
- Maison d'édition (nom et adresse)
- Personne de contact (adresse email et numéro de téléphone)
- Photo de la personne de contact et de l'auteur·ice

2. Projet avec les informations suivantes :

- Synopsis (2000-2500 caractères espaces compris)
- Commentaire de l'auteur·ice (5000 caractères maximum, pourquoi ce livre a-t-il un potentiel cinématographique ?)
- Commentaire de l'éditeur·ice (5000 caractères maximum, pour qui la matière du récit est-elle pertinente ? Quelle est la stratégie de marketing ? Dans quel type de tirage le livre sera-t-il imprimé ? Des traductions sont-elles envisagées ?)
- Confirmation de la disponibilité des droits d'adaptation cinématographique

Seuls les dossiers complets seront pris en compte.

COMMENT LA SÉLECTION SE FAIT-ELLE ?

Les projets sont évalués par un comité de sélection interdisciplinaire composé de trois personnes. La priorité sera donnée à la qualité et à l'originalité de l'histoire et de la narration, à la pertinence et au potentiel pour une adaptation cinématographique ainsi qu'à la faisabilité pour l'industrie cinématographique suisse.

Les cinq projets sélectionnés seront avertis en **novembre 2024**. Une non-sélection ne sera pas justifiée. La confidentialité est garantie pour tous les projets soumis.

PRÉPARATION DE LA SESSION

En **janvier 2025**, les Journées de Soleure proposent un briefing aux éditeur·ice·s/auteur·ice·s sélectionné·e·s : il sera expliqué ce qui est attendu lors d'un pitch et quelles informations sont importantes.

PITCHING & SPEEDDATING

Le **23 janvier 2025**, chacun des cinq projets sélectionnés sera brièvement pitché dans le cadre de la session. Un événement de réseautage aura lieu à l'issue de la session, au cours duquel des discussions plus concrètes entre producteur·ice·s potentiel·le·s et éditeur·ice·s / auteur·ice·s seront possibles. Le jour de la session, un booklet avec les pages de titre de tous les projets retenus sera distribué à tou.te.s les participant.e.s avant de leur être transmis par e-mail.

La participation au pitching est réservé aux accrédité.e.s.

FINANCEMENT DE DÉPART

Les Journées de Soleure et les Journées Littéraires de Soleure garantissent un financement de départ (CHF 3'000.-) pour les projets qui trouvent une société de production lors du pitch dans le cadre des Journées de Soleure. Cette somme couvre une partie du contrat d'option pour les droits d'adaptation cinématographique et doit être au moins doublée par le·la producteur·ice qui acquiert les droits de l'œuvre. Elle est versée à la société de production qui acquiert les droits de l'œuvre dès que le contrat d'option signé est présenté (au plus tard 12 mois après la session de pitching). Si un projet d'une maison d'édition étrangère trouve une société de production, le contrat d'option doit garantir qu'au moins la moitié du montant négocié dans le contrat d'option pour les droits ira à l'auteur·ice.

INSCRIPTIONS ET QUESTIONS @ Rico Engesser, Directeur adjoint des Journées Littéraires,
rico.engesser@literatur.ch, +41 32 622 44 11

Avec le soutien de Pro Helvetia, fondation suisse pour la culture.

prohelvetia